



Objectif 1

Agir sur les principaux déterminants des maladies chroniques, des incapacités et de la perte d'autonomie.

La crise sanitaire a replacé à nouveau la **prévention** au cœur des politiques de santé. Une année marquée par des campagnes massives de prévention : port du masque, distanciation sociale, mesures d'hygiène et promotion de la vaccination.

Les addictions

Les financements ont été maintenus aux opérateurs de prévention avec de fortes priorités : l'édition 2020 du **Mois Sans Tabac**, le programme « **UNPLUGGED** » (un programme de prévention interactif en milieu scolaire) et le déploiement des lieux de santé et d'accueil sans tabac.

**En novembre,
on arrête ensemble.**



Le **Fonds Addiction 2020-2022** a été instruit fin 2020 et les crédits ont été délégués début 2021 (2.36 millions d'euros) par conventionnement direct sur 20 projets.

Le dépistage des cancers

Les délais d'accès ont été impactés par la crise mais la mobilisation du centre régional de dépistage des cancers a permis pour 5 départements de répondre aux objectifs cibles de 32% pour le **dépistage du cancer colorectal**.

35.1%

Deux-Sèvres

33.7%

Corrèze

32.7%

Haute-Vienne

33.1%

Landes

33.0%*

Lot-et-Garonne

Cette mobilisation a également permis le déploiement du **dépistage du cancer du col de l'utérus** par l'envoi d'invitations à la population cible.

* Données SPF | Taux de participation Insee standardisé (%)
Allant de 28.1% à 35.1% sur la région Nouvelle-Aquitaine

Les maladies vectorielles

En matière de prévention des maladies vectorielles (moustiques), l'année 2020 a été marquée par la mise en œuvre d'un nouveau marché ayant permis de confier à 4 opérateurs la surveillance et l'intervention autour du moustique.



99 enquêtes en lien avec des cas importés de chikungunya et dengue ont été réalisées. Elles ont donné lieu à 73 traitements.

Objectif 2

Améliorer la structuration territoriale des soins de proximité en développant les partenariats

L'ARS Nouvelle-Aquitaine fait de **l'amélioration de la structuration territoriale des soins de proximité une priorité : elle mène une politique très active** sur l'ensemble des leviers à sa main et atteint les objectifs fixés. On compte sur le territoire :



238 MSP

(maison de santé pluriprofessionnelle)



21 CDS

(centre de santé pluriprofessionnel)

La grande majorité est implantée en territoire sous-dense en médecine générale.

Les CLS

La signature des CLS (Contrat Local de Santé) a été ralentie en 2020 du fait de la mobilisation de l'ARS et des collectivités face à la crise. Le taux de couverture en CLS est de 66% fin 2020.

14 contrats sont en cours de signature, ce qui amènerait le taux de couverture à 86%.

Les CPTS

Concernant les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé), la crise a révélé l'importance de la coordination territoriale de l'offre de soins de proximité de nombreux projets sont en cours de constitution :

Les projets

8 validés

1 en cours d'étude

Les lettres d'intention

28 validées

9 en cours d'étude

Les dynamiques d'acteurs

26 identifiées

Objectif 3

Réduire les inégalités sociales de santé des populations vulnérables

L'ARS NA a veillé à poursuivre les actions du PRAPS (programme régional d'accès à la prévention et aux soins) telles que les dispositifs « un chez soi d'abord », les actions de prévention en direction des personnes précaires et le déploiement de nouvelles places médico-sociales dédiées à l'accès aux soins :

- + 15 places en LAM (Lits d'accueil médicalisés)
- + 2 places en LHSS (Lits halte soins santé)
- + 26 places en ACT (Appartements de coordination thérapeutique)

Des places ACT dédiées aux sortants de prison ont été expérimentées dans le cadre de la crise sanitaire que l'ARS souhaite pérenniser (mesure 27 du Ségur).

Au dernier trimestre 2020, l'ARS s'est fortement mobilisée sur la mise en œuvre de la mesure 27 du Ségur de la santé. Dès 2020, les PASS (permanences d'accès aux soins) et les EMPP (équipe mobile psychiatrie précarité) ont pu être renforcés.

Mesure 27 du Ségur : Lutte contre les inégalités de santé

Les PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé)

L'ARS est fortement investie dans le renforcement des Permanences d'Accès aux Soins de Santé mobiles depuis 2018. En Nouvelle-Aquitaine 100% des PASS sont mobiles, contre 13% au niveau national.

On compte dans la région :

38

PASS
Généralistes

3

PASS
Dentaires

3

PASS
Psychiatriques



La gestion de la crise sanitaire les a largement mobilisées en 2020 :

- Déploiement des équipes sanitaires mobiles dans l'ensemble des départements.
- Lien avec les CHS (centres d'hébergement spécialisés) COVID.
- Actions d'aller-vers les publics prioritaires en squat, à la rue, en bidonville et habitat mobile
- Organisation de la vaccination anti-covid.

Objectif 4

Améliorer la fluidité et la pertinence des prises en charge

Les personnes en situation de handicap

Concernant la situation des jeunes adultes maintenus au titre de l'amendement Creton*, un appel à candidature a permis la création de **30 postes d'assistant aux parcours et projet de vie**.

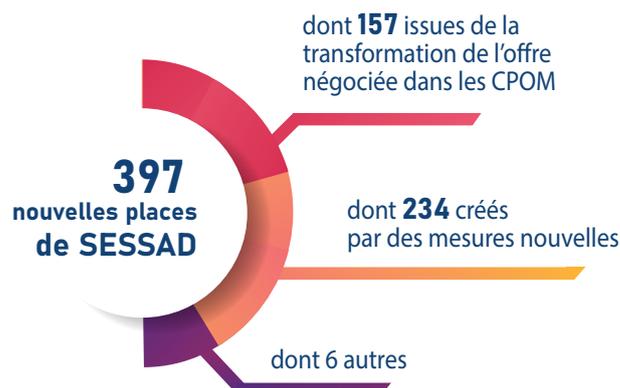
* Mesure dérogatoire qui permet de maintenir les jeunes adultes en situation de handicap de + de 20 ans en établissement médico-éducatif accueillant normalement les enfants et adolescents.

Depuis juin, les Communautés 360 sont opérationnelles dans 9 départements. Communauté 360 = des Plateformes d'appels pour personnes en situation de handicap et de coopération renforcée pour orienter et trouver des solutions

L'inclusion scolaire des enfants atteints de handicap

Le financement des **15 équipes d'appui à la scolarisation** a été renforcé permettant un déploiement plus important de leurs interventions. au sein des établissements scolaires et des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL).

Concernant l'inclusion scolaire des enfants atteints de handicap, l'appui à la scolarisation s'est renforcé pour la rentrée 2020/2021 avec l'installation de **397 nouvelles places de SESSAD** (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile)



Les personnes âgées

Pour les personnes âgées : le déploiement en mode simplifié de l'Hébergement Temporaire d'Urgence (HTU) a permis la création de 36 places d'HTU en 2020, avec une perspective de création de 50 places en 2021 et des places dans tous les départements.



Financement d'un système de télé-médecine dans **76% des EHPAD.**

(Soit 700 EHPAD accompagnés)

Equiper de l'ensemble des EHPAD d'une tablette durant la crise.

Objectif 5

Améliorer la sécurité sanitaire

Actions réalisées sur le dispositif ORSAN

Après un travail principalement axé sur les volets concernant l'accueil massif de victimes (AMAVI), la prise en charge médoco-psychologique (MEDICO-PSY) ainsi que la mobilisation et le prépositionnement de moyens sanitaires (Plan zonal de mobilisation) en 2019, la gestion de crise Covid de 2020 a nécessité l'adaptation à marche forcée de différentes doctrines et procédures faisant partie intégrante des volets REB et EPI VAC.

- REB : Prise en charge d'un risque biologique connu ou émergent et limitation de sa propagation (déclenché le 23 février 2020 par Olivier Veran)
- EPI VAC : Gestion d'une épidémie ou pandémie sur le territoire national, pouvant comprendre l'organisation d'une campagne de vaccination exceptionnelle par le système de santé.

Le **volet médico-psy** du plan ORSAN a été réalisé et présenté au CODIR ARS en juillet 2019.



Actions réalisées sur le volet de la cyber-sécurité

Le plan d'action sur la sécurité des systèmes d'information (« Plan d'action SSI ») a été relayé dans les établissements et services concernés. Une partie des enveloppes FMESPP « sécurisation des établissements de santé » a été utilisée pour renforcer la sécurité des SI dans les établissements.

Plus de 400 000€ entre les enveloppes 2017 et 2018.



Objectif 6

Promouvoir les démarches de qualité de vie au travail (QVT) et répondre aux attentes des professionnels de santé

Depuis 2016, ce sont plus de **19 millions d'euros** que l'ARS a dédiés au déploiement de la QVT au sein des établissements et services médico-sociaux ainsi que des établissements sanitaires.



Lancement en novembre 2020 d'un appel à manifestation d'intérêt **Renfort RH** pour la constitution des **plateformes territoriales et solidaires** permettant l'action partagée d'établissements et services médico-sociaux qui souhaitent s'unir, car confrontés aux mêmes difficultés, pour agir et innover sur ces métiers en très forte tension.

7 départements ont bénéficié d'une ou deux plateformes RH : Financement de 10 postes de chargés de mission facilitateurs dans les processus de recrutement.

Des partenariats forts entre l'ARS, l'ARACT et les CARSAT par la signature de conventions cadres pour renforcer l'accompagnement des établissements.

Objectif 7

Accroître l'efficacité du système de santé

La convention constitutive du **GCS Achat** (Groupement de Coopération Sanitaire) en Nouvelle-Aquitaine, ouvert aux acteurs des secteurs sanitaire et médico-social, a été approuvée en juin 2020. Le GCS accompagne la professionnalisation des établissements et services médico-sociaux sur leur fonction achat.



L'ARS NA lance une démarche régionale de promotion de l'achat durable : Partage de bonnes pratiques, rédaction d'une charte...

La **plateforme régionale transport**, outil de régulation des dépenses de transport, a continué son déploiement en 2020 : 26 établissements l'utilisent déjà.

Objectif 8

Accroître la participation des usagers au système de santé

Actions pour remettre l'utilisateur au cœur des instances

- **Deux enquêtes sur les usagers** pour évaluer l'impact de la crise sur les populations fragiles et proposer de nouvelles modalités de communication.
- **Deux rencontres avec les associations d'usagers** pour leur permettre de poser des questions concrètes sur la gestion de l'épidémie.
- **Les conseils de la vie sociale** ont été mis au cœur des stratégies de déconfinement
- **Un dispositif de médiation entre des établissements et des familles** (cellule d'écoute et de dialogue éthique) a été mis en place suite aux besoins qui ont émergés en périodes de confinement, liées aux contraintes sanitaires et aux mesures de gestion mises en œuvre.
- **Plus de 210 contributions de partenaires et usagers** sont remontées au **niveau national** grâce à la concertation régionale SEGUR co-pilotée ARS / CRSA.

Santé.fr

Le site « **santé. fr** » connaît une audience en pleine croissance depuis juillet 2020. La plateforme permet d'informer le grand public de la géolocalisation des laboratoires, des points de dépistages RTPCR, antigéniques et des centres de vaccination.

Deux projets innovants se poursuivent en 2020 :

- Les budgets participatifs en santé.
- Le salariat de patients partenaires en cancérologie dans 7 CH de la région.

Objectif 9

Impulser l'efficacité interne des ARS

La gestion de l'épidémie de COVID aura marqué l'organisation de l'ARS par la **mobilisation massive du personnel** et la nécessité d'une adaptation continue à la crise.



L'année 2020 a également été marquée par la volonté nationale de territorialiser l'action de l'Etat et par l'annonce d'une évolution de l'organisation qui se mettra en œuvre en 2021.

